

DÉCOR : PROJETS DE RECHERCHE – 2025-2026

OBJECTIF

Développer ses capacités en décor sur des reliures d'art

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Concevoir et réaliser quatre reliures avec des décors conçus à partir des thèmes et techniques suivants : inspiration du courant futurisme (le mouvement) – à base de papier journal – motifs à répétition – décor avec effet holographique. Travailler sur un livre pour le concours de l'AAAV.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les cours de décor papier et décor cuir (ou équivalent)

Avoir une bonne maîtrise de la reliure.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

36 heures en présentiel

12 lundis de 14h00 à 17h00, au rythme d'une demi-journée toutes les 3 semaines environ (hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 880 €

Formation professionnelle : 1.150 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir des livres et prévoir des achats de fournitures (200 à 400 €)

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Travail de recherches décoratives, axées autour de quatre thèmes (qui changent chaque année). Les maquettes des projets seront discutées pour parvenir à l'équilibre et l'harmonie des compositions. Démonstrations de techniques adaptées aux thèmes. Travail sur projets personnels. La réalisation des reliures et des décors se fait en dehors des cours.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode active d'apprentissage. Réflexion des stagiaires entre deux cours. Discussions et évaluations collectives, guidées par le formateur. Recherches à poursuivre et travail à exécuter entre deux demi-journées de cours.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Florent ROUSSEAU

Relieur expérimenté titulaire du CAP de reliure, du diplôme de l'UCAD et du certificat de dorure de l'école Estienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition des fournitures de décor utilisées. Bibliographie à consulter. Nombreux exemples proposés.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)